Image not found or type unknown

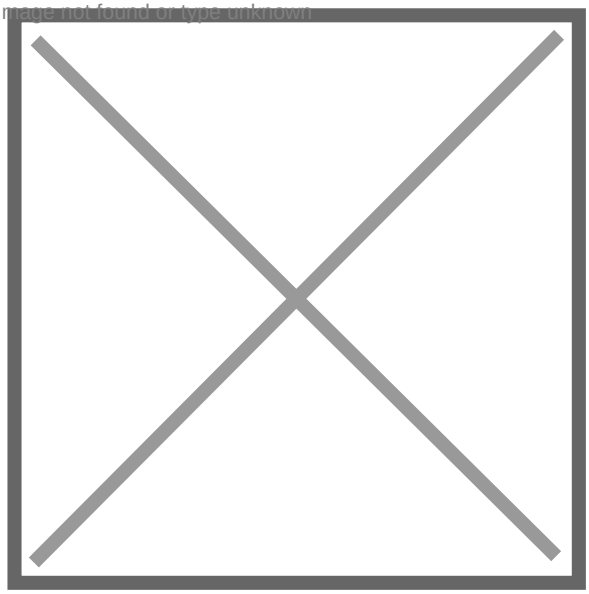

Ma grd mere a regler les obseques de mon pere ....

Par **sotaly**, le **06/05/2008** à **20:43**

et contre toute attente elle s est renseignee a la securite sociale elle sait que je vais toucher le capital deces equivalent a 3 mois de salaire de mon pere (son fils) et aujourd hui elle me demande de lui reverser le capital deces
a t elle le droit?
quel recours puis je avoir ? j ai un dossier de surendettement j ai un cdi mais je gagne le smic je paie un loyer sans parler du looyer de mon papa pour avril ses factures
surtout qu elle a regle la facture des obseques mais me dit qu il faut que je la rembourse
quelle obligations ai je?
et si mes grd parents decedent devrais je aussi regler leurs obseques alors qu ils ont encore un fils cadre superieur ?

merci

Par **Visiteur**, le **07/05/2008** à **00:11**

Bonsoir,
Si votre Grand-Mère a payé les obsèques parce que vous mêmes ne pouviez le faire, il est assez logique qu'elle vous en demande le remboursement, sachant que normalement, ils sont à la charge des descendants du défunt.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés